

Plan de soutien spécial COVID

Ville de Saint-Jean-d'Angély

Transport de courses à domicile :

La ville assure gratuitement le transport des courses à domicile avec les commerces alimentaires volontaires (liste ci jointe).

Depuis le 17 mars, 52 transports ont été réalisés et les demandes doublent chaque semaine. A partir du 6 avril, possibilité d'assurer le transport des commandes faites dans de nombreux commerces alimentaires de la Ville (cf. liste ci jointe).

Commander à la cellule soutien de la mairie au 05 46 59 56 69

Transport à la demande :

C'est un service qui continue d'être assuré mais avec une seule personne transportée à la fois et désinfection du véhicule entre chaque transport. Service gratuit.

Depuis le 17 mars, 45 transports ont été réalisés

Réserver à la cellule soutien de la mairie au 05 46 59 56 69

Appel de convivialité :

Un agent de la Ville appelle régulièrement les seniors qui se sont inscrits sur la liste de convivialité pour savoir si tout se passe bien. Les personnes apprécient beaucoup ces appels ainsi que les familles quand elles sont au loin.

Depuis le 17 mars, 209 appels ont été donnés pour les 40 seniors inscrits.

S'inscrire auprès de la cellule de soutien de la mairie au 05 46 59 56 69

Portage de repas 7/7 :

Un partenariat a été établi avec le traiteur Demolle pour un portage de repas à domicile sur demande au prix de 6,50 euros le repas.

Actuellement, une dizaine de repas sont servis chaque jour

Réserver auprès du traiteur au 06 15 67 05 98 ou par mel : Demolle.traiteur@gmail.com

Portage des colis d'aide alimentaire à domicile :

Les colis d'aide alimentaire des Restos du cœur et de l'Arche sont distribués gratuitement par les agents de la Ville à domicile. La Ville va également chercher les denrées alimentaires de l'Arche à La Rochelle avec deux véhicules.

Depuis le 17 mars, 302 colis ont été livrés à domicile

S'informer auprès du CIAS au 05 46 59 18 33



Soutien psychologique :

Service proposé gratuitement par téléphone pour tous. Ce service est assuré par un psychothérapeute diplômé. La consultation se fait par téléphone.

Contacter la cellule soutien de la mairie au 05 46 59 56 69

Transports de livre à domicile :

Ce service est proposé gratuitement aux adhérents de la médiathèque municipale. Ils sont désinfectés et déposés dans leur boîte aux lettres.

Depuis le 17 mars, 12 portages de livres ont été effectués et 30 appels ont été passés aux adhérents les plus isolés.

Réserver auprès de la Médiathèque Municipale au 05 46 32 61 00

Heure du Conte :

La médiathèque municipale continue d'assurer l'heure du conte les mercredis et samedis matin en direct via Facebook.

Ouvrir la page Facebook : @mediatheque.saint.jean.dangely

Ecole de musique municipale :

Les enseignants assurent la continuité pédagogique avec les élèves et envisagent de faire un concert en direct ; à suivre.

Musée municipal :

Présentation d'œuvres inédites du musée sur la page Facebook du musée.

Le musée a lancé un appel à mémoire pour la préparation de la prochaine exposition temporaire sur les maisons de cognac angériennes. C'est le moment parfait pour redécouvrir les archives familiales et les faire partager.

Ouvrir la page Facebook : @museedescordeliers - tel 05 46 25 09 72

Distribution d'équipements de protection aux professionnels de santé :

Grace aux dons d'entreprises angériennes, la Ville a pu distribuer des masques, des combinaisons et des gants aux infirmières, médecins et auxiliaires de vie.

Propreté de la ville :

Des équipes de volontaires assurent tous les jours la propreté de la ville.

Il est d'ailleurs demandé aux angériens de ne plus abandonner d'encombrants dans les rues et de ne pas jeter de gants par terre et dans les toilettes publiques.



Soutien aux associations :

La Ville va faire parvenir aux associations une information sur tous les dispositifs de soutien suite à l'arrêt de leur activité. Un technicien de la mairie sera à la disposition des associations pour les accompagner dans leurs démarches.

Contactez la Maison du Vivre ensemble au 05 46 59 02 01

Soutien aux entreprises :

L'Atelier des entrepreneurs de la Communauté de Communes se tient à la disposition de tous les commerçants, artisans, PME, auto-entrepreneurs des Vals de Saintonge pour les accompagner dans leurs démarches.

Contactez l'Atelier des Entrepreneurs au 05 46 33 39 82

Maintien du marché du samedi matin :

Pour assurer l'approvisionnement en produits frais, une dérogation a été demandée et accordée pour le marché du samedi matin. La Ville a recruté deux agents de sécurité pour assurer le respect de règles de sécurité et les commerçants se sont bien organisés.

Police Municipale :

Elle assure des patrouilles en soutien aux forces de gendarmerie pour contrôler les déplacements en ville.

Permanence téléphonique de la Mairie :

Nos services restent disponibles et peuvent répondre à vos questions concernant les formalités diverses. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Contactez le standard de la mairie au 05 46 59 56 56

Information quotidienne de la Ville de Saint-Jean-d'Angély sur les réseaux sociaux

Page Facebook : @ VilleDeSaintJeandAngely

Page Facebook de Madame la Maire : francoise mesnard

